

VOIC	Enjeux	États	Étapes à venir
Milieux humides et riverains	Zone riveraine des lacs et des étangs	Protection administrative recommandée en TGIRT	<ul style="list-style-type: none"> • Modification de la fiche VOIC • Établir une proposition de grille décisionnelle • Partager les cartes mises à jour des zones riveraines
	MHB		<ul style="list-style-type: none"> • Une mise à jour des bases de données sera nécessaire. • Inclure les éléments de la stratégie dans un VOIC ou une entente générique afin de clarifier leur application. • Le MRNF fera une analyse des éléments de la stratégie et celles proposées par le Guide des saines pratiques d'interventions forestières en milieu humide boisé des forêts privées du Québec • S'adjointre d'un expert(s) pour faire une relecture des mesures • Concernant la proposition d'un indicateur de rétention de MHB/BV, celui-ci attendra la mise à jour du portrait des MH avant d'être adressé. Ensuite une analyse sera nécessaire afin de voir s'il y a vraiment un enjeu de rétention dans le temps (peut-être déjà répondu par la répartition des coupes par exemple).
	Portrait des protections des milieux humides par bassin versant	En cours au MRNF	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation des écarts, et arrimage au besoin, avec les objectifs des PDE
	Identifier de nouveaux MHI		<ul style="list-style-type: none"> • Consultation ciblée du MELCCFP (en attente de la réalisation de cette action)
	Bande riveraine des rivières à saumon en présence de pentes fortes	La préoccupation est déjà prise en compte dans le RADF	Documenter pour ajouter une indication au VOIC dans « autres mesures répondant à l'enjeu »
Qualité des milieux aquatiques	AEC	La proposition de redécoupage des AEC a été recommandée en TGIRT	<ul style="list-style-type: none"> • Production d'un bref document expliquant comment les critères de Plamondon sont respectés (les critères de Plamondon sont réputés respectés) • Évaluer comment adresser la répartition des T1

		<p>Une proposition est en cours d'élaboration pour les points d'intérêt (rivière à saumon)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Une première analyse sera faite au MRNF et un retour au comité sera fait ● Trouver un autre outil de l'AEC pour les BV<50km2 <ul style="list-style-type: none"> ○ Invitation d'experts pour l'Atelier sur l'adaptation des forêts gaspésiennes aux changements climatiques ○ Analyser quel minimum sur les tailles de bassins versants le calcul de l'AEC peut être considéré ● Identification des points d'intérêt <ul style="list-style-type: none"> ○ Une première analyse a été faite concernant la proposition, deux scénarios ont été simulés. Le scénario comprenant les bassins versants qui se jettent dans un tronçon identifié par la Faune comme rivière à saumon comprendrait l'ajout d'une vingtaine de bassins versants à modéliser. La proposition semblerait recevable a priori.
	Protection des ruisseaux intermittents		<ul style="list-style-type: none"> ● Un reseuillage de la permanence des ruisseaux a été identifié comme pertinent. ● Invitation d'experts pour l'Atelier sur l'adaptation des forêts gaspésiennes aux changements climatiques
	Refuge thermique		<ul style="list-style-type: none"> ● Invitation d'experts pour l'Atelier sur l'adaptation des forêts gaspésiennes aux changements climatiques ● Étudier la possibilité d'un projet suprarégional
	Fonction hydrologique (sévérité des étiages et crues)		<ul style="list-style-type: none"> ● Invitation d'experts pour l'Atelier sur l'adaptation des forêts gaspésiennes aux changements climatiques
	Rupture de pente artificielle	<p>La préoccupation est adressée au comité voirie</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● En attente d'une analyse de la faune concernant les habitats potentiels des rivières à saumon ; ou évaluer comment produire une telle étude.
	Mobilité des rivières		<ul style="list-style-type: none"> ● Impact sur la voirie forestière à évaluer